

## AVIS PUBLIC

### DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 14 novembre 2023 à 20 h à l'hôtel de ville au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, le conseil statuera sur la demande de dérogations mineures suivantes :

Site visé par la demande : 10, boulevard Marie-Victorin – Lots 3 130 057, 3 130 055 et 3 132 061 du cadastre du Québec

Nature et effets de la demande :

Cette demande de dérogations mineures concerne un projet de construction d'un bâtiment principal à vocation résidentielle multifamiliale, dont certains éléments s'avèrent non conformes aux normes prévues au règlement de zonage n° 901.

- Permettre une aire d'isolement d'une largeur variant de 1,3 mètre à 2,5 mètres entre le mur arrière du bâtiment principal et l'aire de stationnement, alors que le règlement de zonage exige une largeur minimale de 2,5 mètres (règlement n° 901, chapitre 6, article 183);
- Permettre l'implantation de 18 cases de stationnement dans la marge avant fixe, alors que le règlement de zonage exige que les cases de stationnement soient implantées dans les marges latérales ou arrière (règlement n° 901, chapitre 6, article 154).

Lors de ladite séance du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande, sur place à l'hôtel de ville ou en complétant le formulaire de questions du public disponible sur la page de diffusion de la séance à l'adresse suivante : <https://www.ville.delson.qc.ca/fr/seances-du-conseil/questions-du-public/>.

Il est également possible de transmettre ses commentaires par écrit, à tout moment avant la séance, et ce, par courriel à l'adresse électronique [greffe@ville.delson.qc.ca](mailto:greffe@ville.delson.qc.ca) ou par courrier déposé à l'hôtel de ville. Le greffier fera la lecture aux membres du conseil de chacun des commentaires reçus avant la prise de décision.

Donné à Delson, ce 30 octobre 2023.

Nadine Poissant  
Greffière adjointe